

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 20 (1993)
Heft: 4

Artikel: Radio Suisse Internationale : renforcer le rôle d'ambassadeur de la Cinquième Suisse
Autor: Kündig, Ulrich
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-912579>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Radio Suisse Internationale

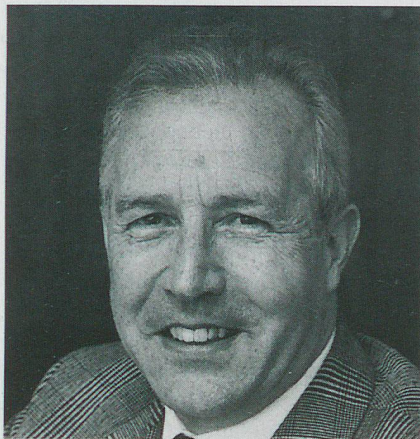
Renforcer le rôle d'ambassadeur de la Cinquième Suisse

Depuis le mois de mars 1993, SRI est dirigée par Ulrich Kündig, ancien directeur de la télévision suisse alémanique DRS, puis directeur des services des programmes à la direction générale de la SSR. Il succède à Roy Oppenheim, qui a pris la direction de la nouvelle chaîne de télévision suisse S Plus, après avoir occupé le poste de directeur de SRI pendant deux ans et demi.

SRI a été créée pour la Cinquième Suisse et continuera d'émettre pour elle. Elle est aussi simple que cela – les apparences sont trompeuses – la stratégie que veut appliquer cette entreprise importante pour marquer la présence de la Suisse dans le monde entier. Mais selon le législateur, la mission de SRI est un peu plus compliquée. Il veut que SRI contribue aussi à l'entente entre les peuples, renforce la présence de la Suisse dans le monde et fasse mieux comprendre ses objectifs.

Sur le plan journalistique, les trois tâches de SRI sont bien différentes. Cependant, elles sont étroitement liées si l'on prend en compte le «rôle d'ambassadeur» de la Cinquième Suisse. En effet, les 500 000 concitoyens répartis à l'étranger ne contribuent-ils pas, pour une grande part et à leur manière, à l'entente entre les peuples, eux qui évoluent chaque jour dans un environnement étranger? Ces mêmes concitoyens ne participent-ils pas véritablement et durablement au renforcement de la présence de la Suisse par leurs prestations dans tous les domaines de la société?

Si tel est le cas, nos concitoyens répartis dans le monde entier ont besoin plus que jamais des liens solides que peuvent établir les médias entre eux et



Ulrich Kündig, directeur SRI
(Photo d'archive)

leur pays. Ils doivent pouvoir accéder avec le moins d'intermédiaires possible à la réalité suisse qui évolue toujours plus vite. Pour qu'ils puissent vivre par eux-mêmes cette réalité puis la transmettre, il leur faut des informations neutres et complètes sur la vie quotidienne en Suisse ainsi que sur les relations entre la Suisse et l'Europe et entre la Suisse et le monde entier. De plus, ils ont besoin de savoir clairement quelle image la Suisse actuelle se fait d'elle-même.

De la «radio rendez-vous» au programme continu

Deux tiers des Suisses de l'étranger vivent dans l'espace européen. Ils sont touchés chaque jour par une multitude de médias du pays où ils ont élu domicile ainsi que par les programmes radio et télévisés transfrontaliers. Jusqu'à présent, SRI proposait un bref rendez-vous quotidien sur ondes courtes, un moyen de diffusion qui, compte tenu du niveau actuel de la technique de diffusion, n'enthousiasme que peu d'utilisateurs. Depuis 1992, ces programmes sur ondes courtes, complétés par des émissions tirées des programmes régionaux de la

SSR, peuvent être captés également par le biais du satellite ASTRA. Mais il manque à cette offre le caractère de continuité indispensable au média qu'est la radio. C'est là qu'intervient la nouvelle stratégie SRI.

En effet, SRI veut proposer aux Suisses en Europe des programmes continus diffusés par satellite, un en allemand, un en français et un troisième en italien (y compris des éléments en romanche). Un quatrième programme, principalement en anglais, s'adressera à un public international en Europe et servira avant tout à renforcer la présence de la Suisse. SRI continuera d'utiliser les ondes courtes en Europe pour certains créneaux horaires, tant que la réception satellite ne sera pas mobile.

Le satellite aussi vite que possible

Des milliers de Suisses vivant hors d'Europe font jour après jour la même expérience: SRI, qui utilise la technique d'émission des PTT suisses, est loin d'être à la hauteur des grandes stations européennes. Il faut aussi que cela change. Cependant, on ne peut s'attendre à une amélioration de la diffusion sur ondes courtes. Le potentiel d'émetteurs de SRI pour les ondes courtes reste à son niveau modeste et doit, dans certaines régions-cible, même être limité pour des raisons financières. Toutefois, cela ne signifie aucunement que les ponts seront rompus entre les Suisses de l'étranger et leur pays. SRI poursuit son but avec zèle: étendre la diffusion par satellite. Les Suisses vivant dans une grande partie de l'Amérique du nord et de l'Amérique latine peuvent capter dès aujourd'hui les programmes SRI par le canal du satellite INTELSAT-K. D'ici à 1997, la diffusion par satellite aura été étendue progressivement à tous les continents.

Ulrich Kündig, directeur de SRI ■

Conseil du public de SRI

Le conseil du public a remplacé l'ancienne Commission des programmes de Radio Suisse Internationale. Il est présidé par le journaliste zurichois Arnold Isler et composé de 15 membres, parmi lesquels sont représentés les Suisses de l'étranger. Le Conseil du public a aussi la tâche d'organe de médiation qui traite les plaintes concernant les programmes de SRI. Voici son adresse:

Organe de médiation SRI
Case postale 42
CH-3000 Berne 15

Succession

en Suisse:

Testament

Inventaire

Liquidation du régime matrimonial
et partage de la succession

Contrat de partage d'héritage



Treuhand Sven Müller

Birkenrain 4
CH-8634 Hombrechtikon ZH
Tél. 055/42 21 21